AIDES // Tour d'horizon des dispositifs spécifiques aux territoires ruraux pour les porteurs de projet

Entrepreneurs en zone rurale : où piocher des financements

Julie Le Bolzer

Agriculture, tourisme vert, projets culturels, reprise d'un commerce, artisanat... Même si elles sont moins nombreuses que dans un environnement urbain, les opportunités entrepreneuriales ne manquent pas dans le monde rural. Et les porteurs de projet, locaux ou néoruraux, peuvent bénéficier d'aides spécifiques.

Pour les aider à y voir plus clair, l'Agence France entrepreneur (AFE) se positionne à leur côté... « *Accentuer l'accompagnement humain et financier dans les territoires fragiles est notre priorité* », insiste Dominique Restino, vice-président de l'AFE. L'Agence a lancé des appels à projets pour lutter contre les inégalités territoriales et édité le guide « Entreprendre en milieu rural », où sont détaillés les différents outils de financement de proximité. Pour commencer, des aides sociales et fiscales d'Etat sont accordées dans certains territoires identifiés, comme les zones de revitalisation rurale, les zones d'aide à finalité régionale et les bassins d'emploi à redynamiser. Il peut s'agir d'exonération de charges sociales patronales, d'exonération d'impôts sur les bénéfices ou d'exonération d'impôts locaux. « *Certes, ces aides allègent le coût de la prestation, mais elles ne font aucunement venir le client. Il ne faut pas choisir la zone géographique d'implantation en fonction de ces exonérations, mais en regard du potentiel de succès de l'activité* », rappelle Yannick Hoche, directeur général par intérim de l'AFE. Comme autre avantage, pour chaque emploi créé dans les zones prioritaires de l'aménagement du territoire éligibles aux aides à finalité régionale, l'entrepreneur peut également bénéficier d'aides financières, telle la prime d'aménagement du territoire auprès du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). « *L'attribution et le montant de la prime sont décidés en prenant notamment en considération la situation socio-économique du bassin d'emploi. La prime maximum qui peut être attribuée est de 15.000 euros par emploi créé* », précise le CGET.

Cumul des dispositifs

En fonction du secteur d'activité choisi, certains porteurs de projet peuvent accéder au fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac). « *Le Fisac finance des actions de fonctionnement (animation, communication et promotion commerciale, recrutement d'animateurs de centre-ville, diagnostics...) ou d'investissement (halles et marchés, centres commerciaux de proximité, signalétique commerciale, aides directes aux entreprises...)* », précise la Direction générale des entreprises.

Il existe d'autres dispositifs de financement à destination des entrepreneurs ruraux proposés par des organisations diverses. La fondation Raoul Follereau, par exemple, entend revaloriser les milieux ruraux et aider les porteurs de projet en apportant une aide financière. Pour sa part, la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) est une coopérative de finances solidaires qui accompagne les porteurs de projets écologiques ou d'économie sociale et solidaire. Sur ce même créneau, les Cigales (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) accompagnent les entrepreneurs non seulement sous la forme d'un apport financier au capital, mais aussi d'un soutien humain et de conseils adaptés. « *Outre ces aides spécifiques, les porteurs de projet en milieu rural ont également accès aux dispositifs de droit commun qui s'appliquent partout en France* », souligne Yannick Hoche, évoquant France Active, l'Adie et Initiative France. Très en vogue actuellement, le financement participatif peut lui aussi constituer une aide décisive. Outre KissKissBankBank, Ulule ou encore Bulb in Town, un agriculteur peut aussi s'en remettre à des plates-formes dédiées à l'agriculture, comme Blue Bees et Miimosa. ■

Les porteurs d'un projet entrepreneurial en zone rurale peuvent faire appel à différents outils de financement de proximité. *Photo Shutterstock*